



Calendrier du tri 2020

poubelle normale : jeudi
bac jaune : 1 mercredi sur 2

Quinsac*

* secteur collecté par petite benne :
Ch. du Calvaire, Port du Roy,
Ch. de la Rigaudière



JOURS FERIES	Poubelle normale	Tri
mercredi 1 janvier 2020		vendredi 3 janvier 2020
jeudi 21 mai 2020	maintenu	

www.semioctom.com



DANS LE BAC DE TRI JAUNE

Dans la poubelle normale

boîtes en MÉTAL



BOUTEILLES en plastique



CARTONS



PAPIERS



tous les papiers se trient et se recyclent !



www.semioctom.com
 un doute ? 05-57-34-53-20



Ces objets ne sont pas recyclables



Je vous souhaite avec l'ensemble des élus et toutes les équipes du SEMOCTOM de très belles fêtes de fin d'année et mes meilleurs voeux pour 2020.

J.L. Lamaison
Président du SEMOCTOM

Madame, Monsieur,

Réduire les déchets, allonger la durée de vie des objets, renforcer le recyclage des matières sont les ambitions de notre action pour la transition écologique de notre territoire.

Ainsi, le service de broyage de branchages sur les plateformes communales a vu le jour l'année dernière et connaît un réel succès, grâce à l'implication des communes volontaires. L'équipement en composteurs domestiques ainsi que l'organisation d'animations et d'ateliers s'intensifient également.

Renforcer le contrôle en déchèterie sur les usagers et les professionnels hors territoire est une autre action qui a permis de réduire les tonnages collectés de manière très importante (près de -20%) grâce au SEMOCODE obligatoire à l'entrée. Les encombrants à enfouir ont diminué et c'est une réussite ! L'objectif suivant sera de réduire également les ordures ménagères qui sont incinérées.

Réorganiser les collectes autour de celle des déchets alimentaires est une solution qui va être lancée sur 3 communes pilotes : Beychac et Cailleau, Saint Loubès et Saint Sulpice et Cameyrac. Dès Janvier 2020, 7500 foyers trieront leurs déchets alimentaires. Bravo à eux !

Ces déchets seront collectés et transformés en compost plutôt qu'incinérés. Une solution sera apportée à l'ensemble des habitants à fin 2023 comme l'exige la Loi.

Renforcer le tri est une autre action pour réduire l'incinération. En vous aidant du guide du tri édité à cette occasion, vous aurez ainsi un rappel de l'ensemble des gestes de tri pour diminuer votre poubelle classique et augmenter le recyclage des matières.

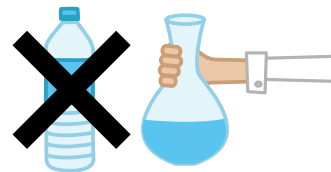
Toutes les solutions de la collectivité sont à votre disposition, bac de tri, bornes de collecte du verre et des textiles, déchèteries, mais pas seulement...

Retrouvez également à l'intérieur de cette information la méthode des « 5R » : **Refuser, Réduire, Réutiliser-Réparer, Retourner à la terre et enfin Recycler.**

Celle-ci permet à coup sûr de réduire à la fois le gaspillage et la production de déchets. En découvrant les actions des associations et entreprises engagées du territoire, vous verrez que les solutions sont nombreuses pour tendre vers le Zéro Déchet !

« R » comme REFUSER

tout ce dont nous n'avons pas vraiment besoin



LES SACS ET EMBALLAGES PLASTIQUES

Après une série d'animations sur les marchés, le SEMOCTOM est partenaire de nombreux commerces qui acceptent les boîtes et les sacs de leurs clients.
N'hésitez plus à venir avec !

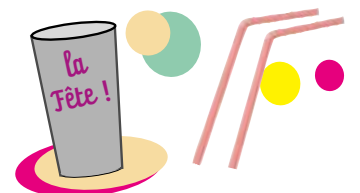
>> liste des commerçants sur www.semoctom.com



LES PUBLICITÉS NON DÉSIRÉES

Un STOP PUB sur la boîte aux lettres permet d'éviter environ 18 kg de déchets non désirés par personne et par an.
Près d'un foyer sur 4 en est équipé sur le territoire du SEMOCTOM !

>> disponibles dans votre mairie ou au SEMOCTOM



LES OBJETS À USAGE UNIQUE

Éviter vaisselle, couverts, gobelets, pailles, briquets jetables, etc.
Le SEMOCTOM accompagne plus de 70 manifestations pour le tri et la réduction des déchets. Elles ont dit «NON AUX GOBELETS JETABLES ! »

>> contactez le service Festivals pour obtenir le kit «éco-manifestations»